



(https://www.anru.fr/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/eric-lombard-2.jpg?tok=Zx9PpAdp)

© Caisse des dépôts

Développement économique

Éric Lombard : "Développer l'économie, c'est le fil directeur de nos interventions dans les quartiers"

Le directeur général de la Caisse des dépôts, Éric Lombard revient sur les engagements de l'institution financière publique en matière de renouvellement urbain, dont elle est l'un des premiers financeurs.

Vu dans **EN VILLES**, le mag de l'anru

Publié le 29 avril 2021

La Caisse des Dépôts est un partenaire essentiel des projets de renouvellement urbain notamment en raison de son rôle de financeur des bailleurs sociaux et des collectivités locales. Quel est l'apport de la Caisse des Dépôts sur ce domaine dans le contexte actuel ?

URL de la page : <https://www.anru.fr/actualites/eric-lombard-developper-leconomie-cest-le-fil-directeur-de-nos-interventions-dans-les>

La Caisse des Dépôts est effectivement l'un des premiers financeurs du renouvellement urbain. Nous avons prêté plus de 3,5 milliards d'euros depuis le lancement du NPNRU, en 2014, pour financer la construction et la réhabilitation de logements et d'équipements publics. Notre engagement pour la politique de la ville est historique et figure au cœur de nos missions d'intérêt général. Il est désormais porté par la Banque des Territoires, qui concentre l'ensemble de nos moyens d'intervention en ingénierie, services financiers, prêts à long terme et investissement pour lutter contre les fractures sociales et territoriales. Cette organisation nouvelle et plus efficace, permet de répondre de manière adaptée aux besoins des territoires. Avec plus de 400 projets validés et un budget renforcé à 12 milliards d'euros, la mise en œuvre du NPNRU s'accélère et s'amplifie. Nous entendons faciliter le passage en phase opérationnelle de tous ces projets à fort impact. D'autant que leur exécution se déroule dans un contexte durci : ressources financières plus limitées des bailleurs comme des collectivités, complexification du relogement et surtout, à présent, les conséquences économiques de la crise sanitaire. La politique de la ville devient l'un des paramètres vitaux de la relance. Nous continuons donc résolument à contribuer à l'ingénierie des projets et mobilisons les prêts sur fonds d'épargne, mais aussi nos dispositifs spécifiques en faveur des bailleurs sociaux et des copropriétés dégradées. Dans ce contexte, la présence de nos équipes auprès des collectivités et des bailleurs n'a pas faibli, loin s'en faut !



Remodeler l'écosystème des quartiers pour les rendre plus inclusifs, et aussi plus agréables : c'est l'approche globale que nous mettons en œuvre

La Caisse des Dépôts est également particulièrement associée à la discussion des projets de renouvellement urbain en particulier sur la dimension du développement économique des projets. Quels sont les nouveaux axes de travail en la matière ?

quartiers parce que nous avons la conviction qu'il est un élément essentiel de leur transformation et une condition sine qua non de l'inclusion de leurs habitants. Nous sommes d'ailleurs signataire du volet développement économique des contrats de ville, et la Banque des Territoires est partenaire du programme Quartiers productifs lancé par le Ministère de la ville, avec l'ANRU, l'ANCT et Bpifrance, pour redynamiser le tissu économique des quartiers en expérimentant sur 14 territoires pilotes. La Caisse des Dépôts veillera en outre à ce que les quartiers bénéficient de toutes ses actions en matière de développement économique et de cohésion sociale, qu'il s'agisse d'investissements immobiliers ou d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, notamment dans le cadre du déploiement de son Plan de relance, pour lequel elle mobilise 26 milliards d'euros de fonds propres dans des secteurs qui touchent le quotidien des Français. À titre d'exemple, nous avons contribué, en 2020, via un prêt de 1,5 millions d'euros, à pas moins de huit opérations à Vierzon dans le but de requalifier les espaces centraux et de réhabiliter des équipements et ouvrages publics dont une médiathèque, une école, un conservatoire, et une piscine. C'est cette approche globale, visant à remodeler l'écosystème de ces quartiers pour les rendre plus inclusifs – et aussi plus agréables –, que nous mettons en œuvre.

La Caisse des Dépôts répond également présent sur certaines initiatives innovantes menées en partenariat avec l'ANRU telle que l'agriculture urbaine avec Les Quartiers fertiles. Quelle est l'ambition de la Caisse des Dépôts en matière d'innovation urbaine ?

Nous sommes résolument engagés en faveur de l'innovation urbaine : il s'agit d'une nécessité pour atteindre les objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Les politiques urbaines doivent évoluer, en lien avec l'évolution de nos modes de vie, l'essor du numérique mais aussi en tenant compte désormais des problématiques telles que le manque d'espaces verts ou la surdensité. La crise que nous traversons nous rappelle que, dans ces quartiers plus qu'ailleurs, notre action en faveur d'une économie plus durable et plus solidaire est fondamentale !

Enfin, en tant qu'opérateur du Programme d'investissements d'avenir « Territoires

« innovation » nous soutenons de nombreuses initiatives locales. Je citerai par exemple le partenariat d'innovation « Toits temporaires urbains » avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, SCNF Immobilier et ICF Habitat visant à apporter une solution d'occupation temporaire de fonciers vacants.